

RANDONNÉE PÉDESTRE/ EQUITATION

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	0	<ul style="list-style-type: none"> • Equivalent à une réserve absolue (Parc national). Idem pour toutes ces interdictions.
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	2	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque espèce nécessite une attention différente. • Sensibilisation, information.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués + chiens en laisse	8	<ul style="list-style-type: none"> • En ZTF ou hors ZTF, chevaux doivent rester sur itinéraire ou chemins. • Si un itinéraire balisé pose problème, discuter au cas par cas de son remplacement/ sa déviation.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués pendant la période de reproduction/ d'hivernage + chiens en laisse	19	<ul style="list-style-type: none"> • Accès interdit en dehors des sentiers pendant les périodes de reproduction (champignons ?).
Autre : ...		<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires généraux : <ul style="list-style-type: none"> - Randonnée pédestre et équitation : effets pas similaires, indispensable de les différencier. - Difficile de répondre ; à voir en fonction des espèces. • Sensibilisation/ Education au lieu de ZTF. • Jamais eu si peu de gens en dehors des chemins de montagne (moins de 5% des gens se baladent en dehors) - > pas besoin de ZTF.

COURSE D'ORIENTATION

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	8	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les zones où les espèces menacées sont présentes. • Ce type d'activité occasionne aussi beaucoup de nuisances indirectes (déchets, augmentation des nuisances liées aux voitures, infrastructures, etc.). • Les ZTF ne doivent pas être des terrains de sport !
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	2	<ul style="list-style-type: none"> • -
Autre : ...	8	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accès hors des itinéraires balisés. • Accès avec autorisation ! • En fonction des <u>réelles</u> zones sensibles.

VTT

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	5	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le VTT hors des sentiers prévus à cet effet (3X). • Les animaux considèrent les VTT comme des prédateurs en mouvement : distance de fuite supérieure à celle des randonneurs.
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	1	<ul style="list-style-type: none"> • Important de canaliser la question de l'accès à cette activité (ex. : parking centralisé, augmenter l'attractivité des TP).
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués	10	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les typologies de VTT : itinéraires balisés Suisse Mobile ; Downhill (point de départ et d'arrivée) ; enduro (crosscountry) avec aménagements (2x). • Si un itinéraire balisé pose problème, discuter au cas par cas de son remplacement/ sa déviation.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués pendant la période de reproduction/ d'hivernage	6	<ul style="list-style-type: none"> • Si itinéraire balisé.
Autre : ...	10	<ul style="list-style-type: none"> • Les VTT roulent majoritairement sur les chemins -> déjà canalisés -> pas besoin de règle supplémentaire. • Le problème se situe au niveau de la cohabitation avec les autres utilisateurs (marcheurs) et non pas avec la faune (3x). • A adapter par secteur. • Accès avec autorisation.

ESCALADE/ VIA FERRATA

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	2	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des zones acceptables pour la via ferrata et les équipements. Interdiction par défaut. • A distinguer en fonction des espèces (les tichodromes peuvent être dérangés toute l'année).
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	4	<ul style="list-style-type: none"> • Ex. : via ferrata du Val-de-travers.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués	-	<ul style="list-style-type: none"> • Ok pour la via ferrata.

Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués pendant la période de reproduction/ d'hivernage	1	<ul style="list-style-type: none"> -
Autre : ...	13	<ul style="list-style-type: none"> • La ZTF n'est pas le bon outil pour l'escalade et la via ferrata qui se pratiquent sur les sites et itinéraires <u>déjà</u> équipés et aménagés. • Traiter l'accès aux voies d'escalade et via ferrata : <ul style="list-style-type: none"> - Accès par chemin balisé (via du Dar Rocher Jaune, Dames anglaises). - Accès selon les topos (Ex. falaise.ch) (2x). • Activité tranquille. • Pas besoin de ZTF pour l'escalade et via ferrata : réglementation au niveau communal suite aux discussions avec garde-faune/ Sempach/ Guides ; problèmes traités au cas par cas.

ALPINISME

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	1	<ul style="list-style-type: none"> -
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	3	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de définir des périodes d'interdiction car saisons différentes. • Problème de contrôle.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués	2	<ul style="list-style-type: none"> -
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués pendant la période de reproduction/ d'hivernage	2	<ul style="list-style-type: none"> -
Autre : ...	11	<ul style="list-style-type: none"> • La ZTF n'est pas le bon outil pour l'alpinisme ; activité située au-dessus du niveau supérieur des forêts. • Pas besoin de ZTF : <ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a jamais eu aussi peu de gens hors des chemins (- de 5%). - Signifier clairement et poser des réglementations ciblées si nécessaire (Garde-faune). • Soit le site (nid) est connu, soit il est répertorié sur le site « Respecter et protéger ». • Mise en ligne sur le site du CAS des restrictions.

PARAPENTE

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas de survol	4	<ul style="list-style-type: none"> • Disposition la plus claire. • L'impact des parapentes sur la faune est considérable, et pas seulement sur les oiseaux. • Limitation saisonnière difficile à contrôler.
Pas de survol pendant la période de reproduction/ d'hivernage	4	<ul style="list-style-type: none"> • -
Survol autorisé uniquement sur des couloirs indiqués	0	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile à gérer.
Survol autorisé uniquement sur des couloirs pendant la période de reproduction/ d'hivernage	2	<ul style="list-style-type: none"> • -
Autre : ...	9	<ul style="list-style-type: none"> • Activité à définir entre les pratiquants locaux (clubs, écoles) et les représentants locaux de la faune (gardes-faune, gardes forestiers, gardes-chasse). • Se référer aux directives de la FSVL (brevet de vol et formation). • La formation des parapentes comporte un module Environnement -> pas besoin de ZTF mais accords des gardes-faune et représentants des parapentes. • Travailler avec des conventions au cas par cas.

MONTGOLFIÈRE

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas de survol	0	<ul style="list-style-type: none"> • -
Pas de survol pendant la période de reproduction/ d'hivernage	1	<ul style="list-style-type: none"> • -
Survol autorisé uniquement sur des couloirs indiqués	6	<ul style="list-style-type: none"> • -
Survol autorisé uniquement sur des couloirs pendant la période de	2	<ul style="list-style-type: none"> • -



reproduction/ d'hivernage		
Autre : ...	11	<ul style="list-style-type: none">• Impossible de suivre des couloirs.• Impossible de prévoir une direction.• Rayon d'action incontrôlable.• La ZTF n'est pas le bon outil pour cette activité.

RAFTING/ CANOË

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	0	<ul style="list-style-type: none">• -
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	0	<ul style="list-style-type: none">• -
Pas d'abordage pendant la période de reproduction	6	<ul style="list-style-type: none">• -
Autre : ...	0	<ul style="list-style-type: none">• -

CANYONING

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	0	<ul style="list-style-type: none">• -
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	0	<ul style="list-style-type: none">• -
Pas d'abordage pendant la période de reproduction	0	<ul style="list-style-type: none">• -
Autre : ...	2	<ul style="list-style-type: none">• Limiter l'accès si présence d'espèces sensibles au dérangement.• Dispositions Accès et Abordage non adaptées au canyoning car le chevalier guinette n'est pas présent dans les gorges. Présence par contre du cingle plongeur et d'autres oiseaux qui ne sont pas en danger.

CAMPING, BAIGNADE

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	3	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement là où se trouvent les espèces sensibles ou menacées. • Expliquer les motifs et les espèces cibles. • Ce sont les chiens divaguant qui causent le plus de dérangements.
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	2	<ul style="list-style-type: none"> • -
Accès autorisé uniquement aux endroits autorisés + chiens en laisse	10	<ul style="list-style-type: none"> • -
Autre : ...	7	<ul style="list-style-type: none"> • Accès libre pour baignade été + hiver (lacs Lioson, Retaud, et Chavonnes). • Interdiction du camping sauvage : <ul style="list-style-type: none"> - Pour mémoire, camping interdit sur la commune d'Ollon. - Le camping sauvage est interdit en Suisse. - Camping déjà interdit dans les districts francs et au niveau communal -> pas besoin de ZTF. • Eduquer sur une génération, c'est la seule chose rentable.

CUEILLETTE/ ACTIVITÉS NATURALISTES

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	1	<ul style="list-style-type: none"> • Les champignons occasionnent des dérangements dans les endroits les plus reculés, soit en dehors des ZTF.
Pas d'accès pendant la période de reproduction/ d'hivernage	8	<ul style="list-style-type: none"> • -
Autre : ...	9	<ul style="list-style-type: none"> • Plus problématique au printemps qu'en automne.

SKI SUR PISTE

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	0	<ul style="list-style-type: none"> • -

Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués	6	<ul style="list-style-type: none"> Ok par rapport aux zones de ski actuelles.
	Avis concerté du groupe (15 pers.)	<ul style="list-style-type: none"> Dans les zones réglementées : veiller à l'application des mesures, contrôler l'efficacité. Corollaire : la taille des ZT doit être « raisonnable » et donc gérable. Dans les nouvelles zones : voir ci-dessous + bien informer, sensibiliser les usagers.
Autre : ...	-	<ul style="list-style-type: none"> Dans les zones déjà réglementées, important de veiller à l'application, resp. l'efficacité des mesures -> surfaces « raisonnables » = gérables. Importance de l'information et la sensibilisation.

FREERIDE

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	3	<ul style="list-style-type: none"> Quelques secteurs à préserver en toute saison, y.c. en hiver. Attention aux difficultés à canaliser ou interdire ; comment ? Ca dépend de la surface de la ZTF ; si ciblée et de petite taille -> pas de freeride.
Accès autorisé uniquement sur les domaines indiqués	5	<ul style="list-style-type: none"> Conserver les itinéraires actuels (2x), notamment ceux atteignables depuis les remontées mécaniques.
Autre : ...	20	<ul style="list-style-type: none"> Le freeride doit être autorisé. Certaines zones peuvent être interdites mais la liberté de la pratique est importante (2x). Aller partout jusqu'au 31 mars. Conserver plusieurs descentes par versant, notamment par rapport au risque d'avalanche (2X). Couloirs : <ul style="list-style-type: none"> - Largeur des couloirs à conserver : minimum 50m. - Conserver tous les couloirs skiabiles avec de la neige. Restrictions acceptées pour autant que la présence d'une espèce menacée est démontrée. Sensibilisation, information, sensibilisation (2X) ; prévoir des zones/ panneaux d'information. A définir avec les représentants locaux de la faune (gardes-faune, gardes forestiers). Ne pas protéger les ongulés. Eviter toute forme de communication sur les réseaux sociaux (photos). Accès à discuter pour chaque ZTF, en fonction des espèces cibles.

SKI DE RANDONNÉE/ SKI-ALPINISME

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	2	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à canaliser le ski de randonnée (différence par rapport au ski de fond). • Pour le chamois : p.ex. Savoleyres Ouest.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués	7	<ul style="list-style-type: none"> • Aussi bien en montée qu'à la descente. • Maintien des itinéraires existants : <ul style="list-style-type: none"> - Avec du respect pour la faune, garder un minimum d'itinéraires. - Garder les itinéraires qui sont sur les cartes de randonnée à ski. - Quitte à créer des couloirs de passage dans les zones sensibles. - Tous les itinéraires existants sont justifiés. - Arrêter de noter tous les itinéraires sur des topos.
Autre : ...	20	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires généraux : <ul style="list-style-type: none"> - Le ski de randonnée est une activité ancestrale pratiquée avec une éthique de la montagne : activité primordiale pour les guides, les clients et les amoureux de la montagne. - Avoir du bon sens. - Laisser vivre les populations locales. - Ne pas transformer la région en parc d'attraction pour le 3^{ème} âge. - Arrêter le développement de pistes de ski dans ces stations condamnées. - Stopper le développement des stations de ski et laisser le tourisme doux en paix. - Stopper le développement des remontées mécaniques. - Besoin d'un sentiment de liberté et « d'aventure », dans le respect de l'environnement. • Besoin de données de base : <ul style="list-style-type: none"> - Sur les espèces à protéger, leur localisation. - Prouver que le ski de rando est une menace. - Zones sensibles à déterminer avec des vraies observations. • Par rapport aux espèces : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas protéger les ongulés. - Tétraoonidés : collaboration Sempach-CAS-Guides-Garde faune en cas de problème avéré. • Sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - Conserver plusieurs itinéraires par versant. - Laisser des parcours sans risque ; le randonneur ne doit pas prendre des risques (couloir avalanche) pour contourner une ZTF. • Périmètres : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas limiter le Pic Chaussy.

		<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas condamner le secteur Arpille, sous le Culan. - Conserver l'accès à la Riondaz (Leysin) et à la face Sud (praticable peu de temps en hiver ; pas ou peu de faune dans ce secteur avalancheux). • Sensibilisation, éducation : <ul style="list-style-type: none"> - P.r. aux sureffectifs des cerfs et chevreuils. - Panneaux indiquant le bon comportement. • Aller partout jusqu'au 31 mars. • Descente : couloirs largeur minimale de 50m. • Garder la possibilité de skier en dehors des pistes. • Partout où il y a de la neige sauf si menace réelle sur la reproduction de la faune. • Limiter la promotion de ce sport : promouvoir 3-4 itinéraires, sans délimiter de ZTF. • Importance du but de la randonnée (sommet p.ex.) : ne pas interdire l'accès. • Une compétition ne doit pas être une invitation à traverser une ZTF. • Accès à discuter pour chaque ZTF, en fonction des espèces cibles.
--	--	---

SKI DE FOND

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	0	• -
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués + chiens en laisse	6	• Ok si itinéraires bien définis en concertation.
	Avis concerté du groupe (15 pers.)	• Pour autant que le tracé est soit défini en concertation avec les acteurs.
Autre : ...	1	• -

RAQUETTES À NEIGE

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	2	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de quelques secteurs ultra-sensibles. • Attention aux difficultés à canaliser ou interdire ; comment ?
Accès autorisé uniquement sur	8	• Uniquement pendant la parade du tétras-lyre, sinon accès autorisé partout.

les itinéraires indiqués + chiens laisse		<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement pendant les périodes de reproduction. • Pendant les périodes sensibles. • Respecter les parcours/ itinéraires. • Itinéraires raquettes doivent être maintenus en respectant les ZTF.
Autre : ...	14	<ul style="list-style-type: none"> • Aller partout sauf avec un chien et pendant les périodes sensibles. • Ne pas protéger les ongulés. • Pas de création de ZTF : gibier en sureffectif ; sensibilisation suffit. • Mais où sont les zones réellement sensibles ? -> à déterminer précisément. • Raquette à neige doit être autorisée dans les ZTF, avec des balisages recommandés. • Traverser des forêts pas raides en respectant la faune. • Organiser des sorties « sensibilisation à la faune » en raquettes. • Accès à discuter pour chaque ZTF, en fonction des espèces cibles.

CHIENS DE TRAINEAU/ SKI DOO

Proposition de disposition	Evaluation	Commentaires éventuels
Pas d'accès	4	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accès pour le ski-doo : trop bruyant, pollution. • Chiens, pollution et bruit.
Accès autorisé uniquement sur les itinéraires indiqués + chiens en laisse	2	<ul style="list-style-type: none"> • Surtout par rapport aux chiens.
	Avis concerté du groupe (15 pers.)	<ul style="list-style-type: none"> • Valable pour les chiens de traîneaux. • Le ski-doo n'a pas à être traité car l'activité est soumise à autorisation.
Autre : ...	0	• -